

Alain Babaut retrouve son siège

L'élection du président, des sept vice-présidents et des quatre membres du bureau de l'intercommunalité s'est déroulée au centre Adalhard. Tous ont été élus dès le premier tour de scrutin.

Pour la première réunion du nouveau mandat, les 58 délégués de la communauté de communes du Val de Somme ne se sont pas retrouvés dans la salle du conseil du centre administratif intercommunal (dans l'Enclos) mais au centre Adalhard. En effet, avec l'accroissement du nombre de communes au sein de la structure, et donc de délégués les représentant, cette salle est désormais un peu étroite et le ballet engendré par les élections (vers les isolements puis vers l'urne) aurait été problématique.

Le vaste espace du centre Adalhard était donc plus pratique.

Avant l'élection du président, la séance a été présidée par Paul-André Bouthors, 1^{er} adjoint de Daours, doyen de l'assemblée. Il a également assuré le rôle de scrutateur avec Matthieu Ménéstrier, délégué de Corbie, le benjamin de l'assemblée.

Après avoir été réélu président (il était le seul candidat) par 54 voix et 4 bulletins blancs, Alain Babaut a retrouvé son siège. Il a remercié les délégués de leur confiance renouvelée avant de rappeler les projets en cours.

Développement économique

Pour lui, le développement économique sera « le dossier prioritaire et fondamental ». « Il s'agit là d'un engagement sur de nombreuses années allant bien au-delà de ce nouveau mandat » a-t-il précisé.

Les autres projets concernent le développement culturel et touristique avec, notamment, la médiathèque « qui sera construite d'ici 2010 » ; l'aire d'accueil des gens du voyage « qui sera mise en service d'ici la fin de l'année » ; le développement durable qui « fera partie des préoccupations quotidiennes pour gérer efficacement l'assainissement et les déchets ménagers ».

Quant au fonctionnement de la communauté de communes, il « sera assuré de façon collégiale avec le souci de satisfaire, si possible, les demandes des communes dans le cadre des statuts et des possibilités financières de la structure ».

« Depuis toujours, j'ai travaillé dans le dialogue et la concertation, dans le cadre d'un respect mutuel. Je continuerai à œuvrer dans ce sens », a ajouté Alain Babaut.

La réunion s'est poursuivie par les élections des sept vice-présidents,



Le nouveau bureau : (de gauche à droite) Frédéric Martin, Pierre Banach, Henri Gérard, Claudine Renard, Bernard Marçille, Thierry Manten, Alain Babaut, François Debeugny, Geneviève Lojtek, Alain Savoie, Jean Delabroye. Absent sur la photo : Patrick Simon.

un nombre inchangé par rapport à la précédente mandature.

Deux nouvelles commissions ont été créées. La première, présidée par François Debeugny, concerne les nouvelles technologies de l'information et de la communication. La seconde a en charge l'administration générale et les finances. Elle est présidée par Thierry Manten qui a été élu par 42 voix face à Christian Alix (maire de Gentelles) qui bri-

guait également ce poste et a rassemblé 12 voix.

Dans le même temps, le scolaire et les équipements sportifs ont été regroupés dans une même commission présidée par Pierre Banach.

Une autre commission, dénommée « environnement et développement durable », regroupe, désormais, l'assainissement et la gestion des déchets ménagers. Quatre candidats se sont présentés pour en prendre la

tête. Jean Delabroye a été élu par 35 voix devant Christian de Blangie (maire de Méricourt-l'Abbé qui a obtenu 8 voix), Christian Alix (7 voix) et Georges Leclercq (maire d'Aubigny qui a recueilli 6 voix).

Cinq maires ont présenté leur candidature pour les quatre places de membres du bureau. Claudine Renard, Henri Gérard, Frédéric Martin et Alain Savoie ont été élus. Georges Leclercq a obtenu 15 voix.

Le nouveau bureau de la communauté de communes

Président : Alain Babaut (54 voix)

1^{er} vice-président : Bernard Marçille (maire de Heilly, 56 voix), commission travaux (voirie, bâtiments et équipements intercommunaux : aire d'accueil, gendarmerie, centre administratif, espaces verts)

2^e vice-président : Patrick Simon, maire de Villers-Bretonneux, 56 voix, commission économique (aménagement de l'espace, logement : ZAC Val de Somme, PLH, SCOT, PLU, carte communale).

3^e vice-président : Pierre Banach, maire de Vecquemont, 55 voix, commission scolaire et équipements sportifs (collèges, transports scolaires, équi-

pements sportifs, gymnases, stades, piscine).

4^e vice-président : Geneviève Lojtek, maire de Lamotte-Brebière, 54 voix, commission culture et tourisme (médiathèque, cinéma, office de tourisme, action culturelle).

5^e vice-président : Jean Delabroye, 1^{er} adjoint de Corbie, 35 voix, commission environnement et développement durable (assainissement collectif et non collectif, déchets ménagers, traitement, collecte sélective, déchetterie, points d'apport volontaire).

6^e vice-président : François Debeugny, maire de Cachy, 54 voix, commission nouvelles technologies de l'informa-

tion et de la communication (site internet, bulletins, manifestations, aménagement numérique du territoire).

7^e vice-président : Thierry Manten, maire de Sailly-le-Sec, 42 voix, commission administration générale et finances (organismes extérieurs (Pays, ADUCA, Maison de l'Emploi et de la Formation, AMEVA), budget, compte administratif).

Membres du bureau : Claudine Renard, maire de Fouillois, 53 voix, Henri Gérard, maire de Ribemont-sur-Ancre, 50 voix, Frédéric Martin, maire de Warloy-Baillon, 54 voix et Alain Savoie, maire de Marcellave, 51 voix.